

RCS : LE MANS Code greffe : 7202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00191 Numéro SIREN : 494 767 122 Nom ou dénomination : 72 M
--

Ce dépôt a été enregistré le 22/08/2019 sous le numéro de dépôt 5626

Greffe du tribunal de commerce du Mans



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 22/08/2019

Numéro de dépôt : 2019/5626

Déposant :

Nom/dénomination : 72 M

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 494 767 122

N° gestion : 2007 B 00191

Désignation de l'entreprise : 72M		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 15 RUE ETTORE BUGATTI		72650 LA CHAPELLE SAINT AUBIN	
Durée de l'exercice précédent* 16		Néant ☐	
Numéro SIRET* 49476712200018			
		Exercice N clos le, N-1	
		131122018131122017	
		Brut 1 Amortissements, provisions 2 Net 3 Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF 16 553		AG 16 553	
Fonds commercial (I) AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN 2 740		AO 2 072 668 1 216	
Constructions AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR 61 685		AS 53 783 7 902 13 278	
Autres immobilisations corporelles AT 345 431		AU 250 671 94 761 125 490	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH		BI	
TOTAL (II) BJ		BK 426 410 323 079 103 330 139 984	
Matières premières, approvisionnements BL 5 008		BM 5 008 3 525	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT 1 061		BU 1 061 889	
Avances et acomptes versés sur commandes BV 911		BW 911 7 609	
Clients et comptes rattachés (3)* BX 8 976		BY 8 976 20 966	
Autres créances (3) BZ 6 330		CA 6 330 59 762	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités CF 91 287		CG 91 287 22 248	
Charges constatées d'avance (3)* CH 1 142		CI 1 142 1 104	
TOTAL (III) CJ		CK 114 714 114 714 116 104	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		541 124 323 079 218 044 256 088	
Revol : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepad Group

* Des rectifications apportées à cette déclaration sont demandées dans la notice n° 2019

En Euros.

EXCO CLERMONT FERRAND



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 72M		Néant ☐			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1 000.....)	DA	1 000	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	100	100	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	54 229	53 730	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	88 842	21 499	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	144 171	76 329	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	184	13 682	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV		6 102	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	25 419	131 957	
	Dettes fiscales et sociales	DY	46 419	27 068	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 851	948	
TOTAL (IV)	EC	73 874	179 758		
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	218 044	256 088		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	73 874	179 758	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 72M

Néant ☐

		Exercice N				Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF
		FG	576 662	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	576 662	FK		FL
	Production stockée*					FM
	Production immobilisée*					FN
	Subventions d'exploitation					FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP
	Autres produits (1) (11)					FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS
	Variation de stock (marchandises)*					FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX
	Salaires et traitements*					FY
	Charges sociales (10)					FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA
			- dotations aux provisions			GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD
	Autres charges (12)					GE
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM
	Différences positives de change					GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO
	Total des produits financiers (V)					GP
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR
	Différences négatives de change					GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT
	Total des charges financières (VI)					GU
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW

RÉSUMÉ DES CHIFFRES CLÉS

En Euros

EXCO CLERMONT FERRAND

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 72M		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	9 586	242
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	5 300	12 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	14 886	12 242
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	61	669
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		12 535
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	61	13 205
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	14 825	(962)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	33 341	6 782
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	607 218	986 316
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	518 376	964 817
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	88 842	21 499
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	HY		
		IG		
	(3) Dont {	HP	54 207	78 365
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	15 666	6 733
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	7 019	13 171
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Régularisation compte tiers	61			
Cession immobilisations		5 300		
Ecart provision 2017		9 586		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 218 044.20 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 576 662.01 Euros et dégageant un bénéfice de 88 841.53 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018. contrairement à l'exercice précédent ayant une durée de 16 mois.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 4 399 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 4 399 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Description des efforts	Montant
- investissement :	2 755
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	1 644
Total	4 399

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 553		
TOTAL	16 553		
Terrains	2 740		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	68 738		2 755
Installations générales agencements aménagements divers	333 932		
Matériel de transport	3 039		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 460		
TOTAL	416 910		2 755
TOTAL GENERAL	433 463		2 755

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			16 553	16 553
Terrains			2 740	2 740
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		9 808	61 685	61 685
Installations générales agencements aménagements divers			333 932	333 932
Matériel de transport			3 039	3 039
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			8 460	8 460
TOTAL		9 808	409 856	409 856
TOTAL GENERAL		9 808	426 410	426 410

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	16 553			16 553
Terrains	1 524	548		2 072
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	55 460	8 131	9 808	53 783
Installations générales agencements aménagements divers	210 655	29 436		240 092
Matériel de transport	2 621	418		3 039
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 665	874		7 540
TOTAL	276 926	39 408	9 808	306 526
TOTAL GENERAL	293 479	39 408	9 808	323 079

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Terrains	548				
Instal. techniques matériel outillage indus.	8 131				
Instal. générales agenc. aménag. divers	29 436				
Matériel de transport	418				
Matériel de bureau informatique mobilier	874				
TOTAL	39 408				
TOTAL GENERAL	39 408				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	8 976	8 976	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 705	2 705	
Divers état et autres collectivités publiques	2 545	2 545	
Débiteurs divers	1 080	1 080	
Charges constatées d'avance	1 142	1 142	
TOTAL	16 448	16 448	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	184	184		
Fournisseurs et comptes rattachés	25 419	25 419		
Personnel et comptes rattachés	9 202	9 202		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 176	6 176		
Impôts sur les bénéfices	23 962	23 962		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 834	4 834		
Autres impôts taxes et assimilés	2 245	2 245		
Produits constatés d'avance	1 851	1 851		
TOTAL	73 874	73 874		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	12 887			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	100			100

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels informatiques	Linéaire	2 à 3 ans
Agencements terrains	Linéaire	5 ans
Matériels	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier prix d'achat connu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	6 50
Autres créances	3 625
Total	4 275

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	184
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 428
Dettes fiscales et sociales	9 381
Total	18 993

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 142
Total	1 142
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 851
Total	1 851

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Employés	3
Total	3

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2 590 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 2 590 euros

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			198 618		198 618
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			78 665		78 665
- dotations de l'exercice			49 655		49 655
Total			128 319		128 319
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			86 761		86 761
- exercice			54 797		54 797
Total			141 558		141 558
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			54 797		54 797
- entre 1 et 5 ans			22 832		22 832
Total			77 628		77 628
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans			1 986		1 986
Total			1 986		1 986
Montant en charge sur l'exercice			54 207		54 207

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Compte tenu de l'âge et de l'ancienneté du personnel, le montant des indemnités de départ en retraite n'est pas significatif.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Cession immobilisation	5 300	
- Ecart provision 31/12/2017	9 586	
Total	14 886	
Charges exceptionnelles		
- Régularisation compte tiers	61	
Total	61	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Refacturation location de véhicules	10 810
Remboursement assurance	240
Avantages en natures véhicules	1 514
Remboursement formation	300
Refacturation diverses DSD 72	2 802
Total	15 666



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'C' followed by a horizontal line and a small flourish.

72 M

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 15 rue Ettore Bugatti, 72650 LA CHAPELLE ST AUBIN

494 767 122 RCS LE MANS

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 28 MAI 2019**

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 88 841,53 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	88 841,53 euros
------------------------	-----------------

Prélèvement sur le compte "autres réserves"	158,47 euros
qui s'élève ainsi à 54 070,68 euros	

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	89 000,00 euros
---	-----------------

A titre de dividendes	89 000,00 euros
Soit 890,00 euros par action	

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans un délai de trois mois à compter du 28 mai 2019.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 89 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 août 2015 :

58 000 euros, soit 580 euros par titre, intégralement éligibles à l'abattement de 40 %.

Exercice clos le 31 août 2016 :

56 000 euros, soit 560 euros par titre, intégralement éligibles à l'abattement de 40 %.

Exercice clos le 31 décembre 2017 :

21 000 euros, soit 210 euros par titre, intégralement éligibles à l'abattement de 40 %.

Certifié conforme

La Présidente

DSD HOLDING

Société CDH

Repr. par Christophe DELOUCHE



Désignation de l'entreprise : 72M		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 15 RUE ETTORE BUGATTI		72650 LA CHAPELLE SAINT AUBIN	
Durée de l'exercice précédent* 16		Néant ☐	
Numéro SIRET* 4 9 4 7 6 7 1 2 2 0 0 0 1 8			
		Exercice N clos le, N-1 13 11 22 01 81 13 11 22 01 71	
		Brut 1 Amortissements, provisions 2 Net 3 Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
Fonds commercial (I) AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
Autres immobilisations corporelles AT		AU	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (F)			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH		BI	
TOTAL (II) BJ		BK	
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY	
Autres créances (3) BZ		CA	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités CF		CG	
Charges constatées d'avance (3)* CH		CI	
TOTAL (III) CJ		CK	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	
Revol : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an CR	
Immobilisations :		Stocks :	
Créances :			

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF CIRCULANT

STOCKS *

DIVERS

Comptes de régularisation

Capad Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 72M		Néant ☐			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1 000.....)	DA	1 000	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	100	100	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	54 229	53 730	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	88 842	21 499	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	144 171	76 329	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	184	13 682	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV		6 102	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	25 419	131 957	
	Dettes fiscales et sociales	DY	46 419	27 068	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 851	948	
TOTAL (IV)	EC	73 874	179 758		
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	218 044	256 088		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	73 874	179 758	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 72M Néant

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	576 662	FH		FI	576 662 967 329
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	576 662	FK		FL	576 662 967 329	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	15 666 6 733		
	Autres produits (1) (11)				FQ	3 12		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	592 332 974 073	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	567 473		
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(172) 1 263		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	6 456 2 336		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(1 483) 5 303		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	322 816 609 015		
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	13 474 17 461		
	Salaires et traitements*				FY	75 083 179 389		
	Charges sociales (10)				FZ	21 722 52 969		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	39 408 62 496		
			- dotations aux provisions		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC					
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD						
	Autres charges (12)	GE	7 021 13 176					
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	484 892 943 882	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	107 439 30 192	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)	GH						
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)	GI						
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ						
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK						
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL						
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM						
	Différences positives de change	GN						
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO						
Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*	GQ						
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR	82 948					
	Différences négatives de change	GS						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT						
Total des charges financières (VI)					GU	82 948		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(82) (948)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	107 358 29 243		

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 72M		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	9 586	242
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	5 300	12 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	14 886	12 242
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	61	669
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		12 535
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	61	13 205
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	14 825	(962)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	33 341	6 782
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	607 218	986 316
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	518 376	964 817
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	88 842	21 499
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	HY		
		IG		
	(3) Dont {	HP	54 207	78 365
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	15 666	6 733
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	7 019	13 171
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Régularisation compte tiers	61			
Cession immobilisations		5 300		
Ecart provision 2017		9 586		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 218 044.20 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 576 662.01 Euros et dégagant un bénéfice de 88 841.53 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018. contrairement à l'exercice précédent ayant une durée de 16 mois.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 4 399 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 4 399 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Description des efforts	Montant
- investissement :	2 755
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	1 644
Total	4 399

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 553		
TOTAL			
Terrains	2 740		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	68 738		2 755
Installations générales agencements aménagements divers	333 932		
Matériel de transport	3 039		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 460		
TOTAL	416 910		2 755
TOTAL GENERAL	433 463		2 755

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			16 553	16 553
Terrains			2 740	2 740
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		9 808	61 685	61 685
Installations générales agencements aménagements divers			333 932	333 932
Matériel de transport			3 039	3 039
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			8 460	8 460
TOTAL		9 808	409 856	409 856
TOTAL GENERAL		9 808	426 410	426 410

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	16 553			16 553
Terrains	1 524	548		2 072
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	55 460	8 131	9 808	53 783
Installations générales agencements aménagements divers	210 655	29 436		240 092
Matériel de transport	2 621	418		3 039
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 665	874		7 540
TOTAL	276 926	39 408	9 808	306 526
TOTAL GENERAL	293 479	39 408	9 808	323 079

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Terrains	548				
Instal. techniques matériel outillage indus.	8 131				
Instal. générales agenc. aménag. divers	29 436				
Matériel de transport	418				
Matériel de bureau informatique mobilier	874				
TOTAL	39 408				
TOTAL GENERAL	39 408				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	8 976	8 976	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 705	2 705	
Divers état et autres collectivités publiques	2 545	2 545	
Débiteurs divers	1 080	1 080	
Charges constatées d'avance	1 142	1 142	
TOTAL	16 448	16 448	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	184	184		
Fournisseurs et comptes rattachés	25 419	25 419		
Personnel et comptes rattachés	9 202	9 202		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 176	6 176		
Impôts sur les bénéfices	23 962	23 962		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 834	4 834		
Autres impôts taxes et assimilés	2 245	2 245		
Produits constatés d'avance	1 851	1 851		
TOTAL	73 874	73 874		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	12 887			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	100			100

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels informatiques	Linéaire	2 à 3 ans
Agencements terrains	Linéaire	5 ans
Matériels	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier prix d'achat connu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	6 50
Autres créances	3 625
Total	4 275

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	184
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 428
Dettes fiscales et sociales	9 381
Total	18 993

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 142
Total	1 142
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 851
Total	1 851

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Employés	3
Total	3

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2 590 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 2 590 euros

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			198 618		198 618
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			78 665		78 665
- dotations de l'exercice			49 655		49 655
Total			128 319		128 319
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			86 761		86 761
- exercice			54 797		54 797
Total			141 558		141 558
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			54 797		54 797
- entre 1 et 5 ans			22 832		22 832
Total			77 628		77 628
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans			1 986		1 986
Total			1 986		1 986
Montant en charge sur l'exercice			54 207		54 207

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Compte tenu de l'âge et de l'ancienneté du personnel, le montant des indemnités de départ en retraite n'est pas significatif.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Cession immobilisation	5 300	
- Ecart provision 31/12/2017	9 586	
Total	14 886	
Charges exceptionnelles		
- Régularisation compte tiers	61	
Total	61	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Refacturation location de véhicules	10 810
Remboursement assurance	240
Avantages en natures véhicules	1 514
Remboursement formation	300
Refacturation diverses DSD 72	2 802
Total	15 666



72 M

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 15 rue Ettore Bugatti, 72650 LA CHAPELLE ST AUBIN

494 767 122 RCS LE MANS

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 28 MAI 2019**

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 88 841,53 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	88 841,53 euros
------------------------	-----------------

Prélèvement sur le compte "autres réserves"	158,47 euros
qui s'élève ainsi à 54 070,68 euros	

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	89 000,00 euros
---	-----------------

A titre de dividendes	89 000,00 euros
Soit 890,00 euros par action	

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans un délai de trois mois à compter du 28 mai 2019.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 89 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 août 2015 :

58 000 euros, soit 580 euros par titre, intégralement éligibles à l'abattement de 40 %.

Exercice clos le 31 août 2016 :

56 000 euros, soit 560 euros par titre, intégralement éligibles à l'abattement de 40 %.

Exercice clos le 31 décembre 2017 :

21 000 euros, soit 210 euros par titre, intégralement éligibles à l'abattement de 40 %.

Certifié conforme

La Présidente

DSD HOLDING

Société CDH

Repr. par Christophe DELOUCHE





B.T.B. AUDIT

Michel BARTHELEMY,
Arnaud TRASSOUDAIN &
Marie-Pierre BARTHELEMY
Commissaires aux comptes

15 Rue Cugnot
63540 ROMAGNAT

Tél. 04 73 35 32 50
Fax. 04 73 35 11 84
Email. contact@btbassocies.fr

72M

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 €

15 rue Ettore Bugatti
72650 LA CHAPELLE SAINT AUBIN

R.C.S. Le Mans n°494 767 122

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Société à responsabilité limitée
au capital de 239 289 €
R.C.S. CLERMONT-FERRAND 819 887 027
SIRET : 819 887 027 00012
APE : 6920 Z

Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Riom

synerga
GROUPEMENT
D'EXPERTS COMPTABLES

Copie certifiée conforme
E / 22/08/2019 12:15:03
N° de dépôt - 2019/5626 / 494767122





A l'associée unique de la société 72 M,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 72 M relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

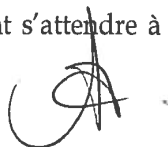
Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent,



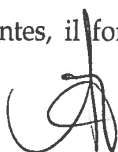


prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;





- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Romagnat, le 24 mai 2019

Pour la société B.T.B. AUDIT
Commissaires aux comptes



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 16	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	16 553	16 553				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	2 740	2 072	668	1 216	- 548	- 45.08
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	61 685	53 783	7 902	13 278	- 5 376	- 40.49
	Autres immobilisations corporelles	345 431	250 671	94 761	125 490	- 30 729	- 24.49
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	426 410	323 079	103 330	139 984	- 36 654	- 26.18
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	5 008		5 008	3 525	1 483	42.07
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 061		1 061	889	172	19.39
	Avances et acomptes versés sur commandes	911		911	7 609	- 6 698	- 88.03
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	8 976		8 976	20 966	- 11 990	- 57.19
	Autres créances	6 330		6 330	59 762	- 53 432	- 89.41
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	91 287		91 287	22 248	69 038	310.31
	Charges constatées d'avance (3)	1 142		1 142	1 104	37	3.38
	Total III	114 714		114 714	116 104	- 1 390	- 1.20
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	541 124	323 079	218 044	256 088	- 38 043	- 14.86

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an



(Signature)

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 16	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000	1 000		
	Réserves				
	Réserve légale	100	100		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	54 229	53 730	499	0.93
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	88 842	21 499	67 343	313.24
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	144 171	76 329	67 842	88.88
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires		12 905	- 12 905	- 100.00
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		778	- 594	- 76.36
	Concours bancaires courants	184	6 102	- 6 102	- 100.00
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 419	131 957	- 106 538	- 80.74
	Dettes fiscales et sociales	46 419	27 068	19 351	71.49
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)	1 851	948	903	95.18
	Total IV	73 874	179 758	- 105 885	- 58.90
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	218 044	256 088	- 38 043	- 14.86

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

73 874

179 758

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 16	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	576 662		576 662	967 329	- 148 835	- 20. 51
Chiffre d'affaires NET	576 662		576 662	967 329	- 148 835	- 20. 51
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			15 666	6 733	10 617	210. 26
Autres produits			3	12	- 5	- 60. 88
Total des Produits d'exploitation (I)			592 332	974 073	- 138 223	- 18. 92
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			567	473	213	59. 87
Variation de stock (marchandises)			- 172	1 263	- 1 120	- 118. 19
Achats de matières premières et autres approvisionnements			6 456	2 336	4 704	268. 52
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			- 1 483	5 303	- 5 460	- 137. 29
Autres achats et charges externes *			322 816	609 015	- 133 946	- 29. 33
Impôts, taxes et versements assimilés			13 474	17 461	378	2. 89
Salaires et traitements			75 083	179 389	- 59 459	- 44. 19
Charges sociales			21 722	52 969	- 18 005	- 45. 32
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			39 408	62 496	- 7 464	- 15. 92
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			7 021	13 176	- 2 861	- 28. 95
Total des Charges d'exploitation (II)			484 892	943 882	- 223 019	- 31. 50
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			107 439	30 192	84 796	374. 48
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						



* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 16	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	82	948	- 629	- 88. 51
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	82	948	- 629	- 88. 51
2. Résultat financier (V-VI)	- 82	- 948	629	88. 51
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	107 358	29 243	85 425	389. 49
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 586	242	9 404	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 300	12 000	- 3 700	- 41. 11
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	14 886	12 242	5 704	62. 12
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	61	669	- 441	- 87. 84
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		12 535	- 9 402	- 100. 00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	61	13 205	- 9 843	- 99. 38
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	14 825	- 962	15 547	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	33 341	6 782	28 255	555. 48
Total des produits (I+III+V+VII)	607 218	986 316	- 132 519	- 17. 91
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	518 376	964 817	- 205 236	- 28. 36
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	88 842	21 499	72 717	450. 98

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

54 207

78 365



(Signature)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 218 044.20 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 576 662.01 Euros et dégageant un bénéfice de 88 841.53 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018. contrairement à l'exercice précédent ayant une durée de 16 mois.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) d'un montant de 4 399 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 4 399 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Description des efforts	Montant
- investissement :	2 755
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	1 644
Total	4 399

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 553		
TOTAL	16 553		
Terrains	2 740		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	68 738		2 755
Installations générales agencements aménagements divers	333 932		
Matériel de transport	3 039		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 460		
TOTAL	416 910		2 755
TOTAL GENERAL	433 463		2 755



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			16 553	16 553
Terrains			2 740	2 740
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		9 808	61 685	61 685
Installations générales agencements aménagements divers			333 932	333 932
Matériel de transport			3 039	3 039
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			8 460	8 460
TOTAL		9 808	409 856	409 856
TOTAL GENERAL		9 808	426 410	426 410

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	16 553			16 553
Terrains	1 524	548		2 072
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	55 460	8 131	9 808	53 783
Installations générales agencements aménagements divers	210 655	29 436		240 092
Matériel de transport	2 621	418		3 039
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 665	874		7 540
TOTAL	276 926	39 408	9 808	306 526
TOTAL GENERAL	293 479	39 408	9 808	323 079

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Terrains	548				
Instal. techniques matériel outillage indus.	8 131				
Instal. générales agenc. aménag. divers	29 436				
Matériel de transport	418				
Matériel de bureau informatique mobilier	874				
TOTAL	39 408				
TOTAL GENERAL	39 408				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	8 976	8 976	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 705	2 705	
Divers état et autres collectivités publiques	2 545	2 545	
Débiteurs divers	1 080	1 080	
Charges constatées d'avance	1 142	1 142	
TOTAL	16 448	16 448	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	184	184		
Fournisseurs et comptes rattachés	25 419	25 419		
Personnel et comptes rattachés	9 202	9 202		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 176	6 176		
Impôts sur les bénéfices	23 962	23 962		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 834	4 834		
Autres impôts taxes et assimilés	2 245	2 245		
Produits constatés d'avance	1 851	1 851		
TOTAL	73 874	73 874		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	12 887			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	100			100

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels informatiques	Linéaire	2 à 3 ans
Agencements terrains	Linéaire	5 ans
Matériels	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier prix d'achat connu.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	6 50
Autres créances	3 625
Total	4 275

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	184
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 428
Dettes fiscales et sociales	9 381
Total	18 993

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 142
Total	1 142
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 851
Total	1 851



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Employés	3
Total	3

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2 590 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 2 590 euros

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			198 618		198 618
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			78 665		78 665
- dotations de l'exercice			49 655		49 655
Total			128 319		128 319
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			86 761		86 761
- exercice			54 797		54 797
Total			141 558		141 558
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			54 797		54 797
- entre 1 et 5 ans			22 832		22 832
Total			77 628		77 628
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans			1 986		1 986
Total			1 986		1 986
Montant en charge sur l'exercice			54 207		54 207



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Compte tenu de l'âge et de l'ancienneté du personnel, le montant des indemnités de départ en retraite n'est pas significatif.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Cession immobilisation	5 300	
- Ecart provision 31/12/2017	9 586	
Total	14 886	
Charges exceptionnelles		
- Régularisation compte tiers	61	
Total	61	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Refacturation location de véhicules	10 810
Remboursement assurance	240
Avantages en natures véhicules	1 514
Remboursement formation	300
Refacturation diverses DSD 72	2 802
Total	15 666

